

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Hippolyte Destrem, 9 août 1888](#)

Marie Moret à Hippolyte Destrem, 9 août 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[9 août 1888](#)

Lieu de rédactionLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Destinataire[Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Lieu de destination39, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice[Buridant, Jules \(1872-1937\)](#)

Description

RésuméCommentaires sur les ouvrages de Jean-Baptiste Godin et d'Hippolyte Destrem. Marie Moret se charge des manuscrits de son mari et du *Devoir* depuis Lesquielles où elle s'est retirée avec Émilie et Marie-Jeanne Dallet. Suit attentivement ce qu'écrit Hippolyte Destrem dans différents journaux et le complimente pour son excellent article.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Archives](#), [Articles de périodiques](#), [Compliments](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées

- [« La ligue du Progrès social », *Le Devoir*, Guise, \(1878-1906\), 1888, p.473-475.](#)
- [Destrem \(Hippolyte\), « Les théoriciens de la paix universelle », *La Nouvelle revue* \(Paris, 1879-1940\), t. 53, juillet-août 1888, p.503-517.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 1 à 10*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884-1886\].](#)
- [*L'Arbitre : organe du Comité de Paris de la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix*, Paris, 1887.](#)
- [*La Paix sociale*, Paris, 1888-1910.](#)
- [*La Rénovation*, Paris, 1888-1922.](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 3 p. (26r, 27r, 28v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Lesquelles, le 9 Août 1888,

A. Monsieur Hpp. Destrem,
 Cher Monsieur,

Mon mari avait bien raison :
 on ne se lit pas les uns les autres.

Tout n'avez pas lu ce qu'il
 a écrit sur l'hérédité de l'Etat et je n'espère
 pas vous le faire lire - Je vous envoie
 seulement par ce courrier, sous pli recommandé,
 une étude sociale dont un passage, tout
 souligné au crayon rouge, vous fera voir que
 M. Godin en proposant l'hérédité de l'Etat
 n'a pas du tout entendu un impôt sur les
 successions, et qu'il s'élève au contraire de
 toutes ses forces contre une telle mesure, la
 jugeant préjudiciable au bien social.

Et mon tour, je vous dirai
 qu'il m'est impossible en ce moment de
 recourir à vos ouvrages et de les étudier.
 La tâche de publier les œuvres posthumes
 de mon mari et de poursuivre la direction
 du Devoir me suffit complètement, surtout
 que je n'aime pas à faire les choses
 à demi, et que pour étudier vos ouvrages

je devais m'y absorber complètement, comme il faut le faire, je crois, quand on veut bien saisir la pensée d'autrui. Or, je considère en ce moment comme un devoir sacré de ne point me laisser distraire de ma tâche, par quoi que ce soit.

— Aimant à rendre à qui de droit le bien qui lui revient, je dois vous dire que c'est M. Doyen qui a eu l'idée de me proposer l'insertion de l'article ~~sur~~ le «signe du progrès social» dans le Devoir. Je lui ai fait part de votre bon souvenir et, tout heureux, il vous retourne ses meilleurs et respectueux ~~sentiments~~ compliments.

Ma sœur, à qui j'ai également présenté votre bon souvenir, me charge de vous en remercier et de vous exprimer sa respectueuse sympathie.

— Certainement je suivrai ce que vous écrirez concernant la convocation d'une Constituante en 1841; car tout ce qui dans L'Orbite, le Paix sociale, ou La Renovation, vient de vous, est l'objet de notre attention.

— On vient de m'envoyer de Paris l'excellent article que vous avez publié dans la Nouvelle Revue: «Les théoriciens de la paix universelle.» Ah! celui-là, c'est moi qui avec empressement

vais enrichir des sections VI à XI un de nos numéros de la paix. C'est magistral, et je vous remercie de cet excellent article comme d'un service personnel. Et n'en est pas un, en effet, puisque par de tels écrits vous nous servez tous, au large.

Alors, Cher Monsieur, je vous quitte pour me replonger dans les manuscrits de mon mari.

Moi aussi, avec ma chère sœur et ma nièce, je suis à la campagne dans une toute petite maison sise ~~à Guise~~ en un village près Guise.

J'y trouve le repos absolu indispensable au genre de travail auxquels je me livre, et mes deux aînées y trouvaient les conditions à elles ordonnées par le médecin, c'est-à-dire la vie au grand air - si la saison était plus favorable.

Veillez agréer, Cher Monsieur, avec mes vœux ardens pour votre bonne santé, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Marie Gadin